



## Philosophie d'accompagnement

<b>SMQ DR A2</b>	
<b>Libéré le 03.10.2022</b>	<b>Visa LB</b>
<b>Version : 12</b>	

Les EMS de Lancy et l'HEPS de l'ADRET sont des lieux de vie pour seniors dont l'état de santé nécessite un accompagnement, des soins adaptés ainsi qu'un soutien dans les actes de la vie quotidienne.

La présente philosophie décrit les lignes directrices concernant l'accompagnement des seniors au sein de l'HAGES. Il vient compléter notre '[concept de bientraitance](#)' (DR A3), qui permet d'adopter des comportements et des attitudes adaptés, contribuant au bien-être des personnes âgées, ainsi que la '[politique du personnel](#)' (DR A6) qui favorise une gestion des ressources humaines transparente, afin de maintenir des collaborateurs compétents et motivés.

Il a pour but de regrouper l'ensemble de l'équipe interdisciplinaire autour de valeurs communes. Chaque collaborateur s'engage à adhérer à ces principes dès son premier jour de travail au sein de l'HAGES. Il se base également sur la charte éthique de la Fegems ainsi que sur le '[concept d'interdisciplinarité](#)' (DR A4), qui favorise la mise en commun des diverses compétences du personnel : savoir-faire, savoir-être et connaissances.

Pour nous la personne, qu'elle soit jeune, adulte ou d'âge avancé, est unique. La personne âgée a des ressources, des besoins, des désirs et attentes, une histoire. Elle est libre de ses choix, d'exprimer ses désirs, ses émotions, ses convictions et son ressenti. Elle doit pouvoir poursuivre une existence aussi proche que possible de ses habitudes.

Les vieillissements sont multiples et nous devons pouvoir accueillir toutes ses spécificités. Ils sont caractérisés par des modifications physiques et psychologiques, une diminution de ses ressources et par un ralentissement général de l'ensemble des fonctions. La rupture du cadre de vie antérieur entraîne une adaptation délicate exigeant une vigilance toute particulière dans l'accueil du senior et de ses proches.

Chaleureux, attentif, le personnel doit garantir un emménagement sans heurt et sans désagrément dans un nouveau cercle de relations afin que le senior jouisse le plus sereinement possible du capital d'activités dont il bénéficie.

Pour nous, 'accompagner', c'est essayer de se calquer à la situation individuelle de la personne. Il s'agit de mettre en place un accompagnement global et le plus individualisé possible, dans un environnement socio-hôtelier dynamique qui permet de comprendre la personne avec ses besoins bio-psycho-sociaux et spirituels.

Cette démarche d'accompagnement doit notamment faire l'objet d'une coordination en termes d'échanges interdisciplinaires, d'informations entre les partenaires et, c'est pourquoi, l'HAGES s'est dotée d'une ['Politique de communication' \(DR A7\)](#).

L'intégration et la participation de la famille et des proches font partie d'un partenariat avec l'équipe interdisciplinaire. Il convient d'identifier et de tenir compte des besoins spécifiques de chaque senior, d'évaluer son degré d'autonomie et ses ressources disponibles, puis les mettre en relation avec ses attentes et ses habitudes de vie.

Nous nous engageons à entreprendre toute mesure nécessaire permettant de favoriser l'autonomie du senior tout en assurant sa sécurité.

Pour nous, l'accompagnement d'une personne âgée, c'est aussi participer et la soutenir dans son processus de renoncement qui, dans le respect de ses souhaits et de son intimité, lui permettra de mourir dans la dignité.

Dans chacun de nos lieux de vie et de soins, la personne âgée peut choisir son médecin traitant et le rencontrer aussi souvent que son état de santé le nécessite. Son diagnostic lui est connu ainsi que le but, la méthode, la durée, les bénéfices ou effets indésirables de son traitement. Elle a la possibilité de l'accepter ou de le refuser. Nous attachons une importance particulière à la mise en place d'une thérapie permettant de gérer la douleur physique, psychique; sociale et spirituelle (existentielle); concept renforcé par la certification 'Ensemble contre la douleur' et par le document annexé ['Concept de soins palliatifs' \(DR A2e\)](#).

Nous assurons une prise en soins palliative qui évolue selon les besoins de la personne âgée.

Enfin, nous considérons nos structures comme des lieux de projets, de formations, ouverts sur l'extérieur, basés sur un esprit de respect, de partenariat, de bien-être, de loyauté et d'idées novatrices.

## **EMS de Lancy**

Les personnes âgées domiciliées dans les EMS de Lancy gardent l'ensemble des droits et devoirs que toute personne adulte possède dans la société. Cela signifie que le résident, même s'il a besoin d'être aidé, assisté et/ou soutenu :

- ◆ garde sa liberté de choix concernant sa vie, sa fin de vie et sa mort;
- ◆ est libre de quitter l'établissement moyennant le respect des délais contractuels;
- ◆ peut recevoir ou refuser des visites;
- ◆ jouit de la liberté de ses mouvements (si tel n'est pas le cas, pour des raisons de sécurité, un protocole spécifique est appliqué);
- ◆ peut gérer ses affaires personnelles et exercer ses droits civiques;
- ◆ peut maintenir son réseau social;
- ◆ peut exprimer ses croyances ;
- ◆ est reconnu dans son orientation sexuelle ou son identité de genre.

L'objectif est de le voir se familiariser, à son rythme, avec le fonctionnement de l'établissement et la prise en compte de son organisation, et parvenir à recréer la chaleur d'un 'chez soi', y compris avec ses objets familiers.

Ceci fait appel aux ressources de la personne âgées et aux compétences d'une équipe interdisciplinaire coordonnée par les responsables. A ces compétences professionnelles, il convient d'ajouter la présence d'un accompagnant spirituel ainsi que les bienfaits du dialogue. Conduit avec assez de retenue pour respecter la dignité et la pudeur de chacun, suffisamment confiant et ouvert pour entrer dans une relation cordiale.

Pour terminer, dans chacun des EMS, nous adoptons une approche commune dans l'accompagnement de personnes atteintes de troubles cognitifs '[Lignes de conduite APADE](#)' (DR A2a).

## **HEPS de l'ADRET**

L'habitat évolutif pour seniors de l'Adret favorise le maintien à domicile des seniors le plus durable possible, en proposant des prestations adaptées et évolutives en fonction des besoins et souhaits de chacun d'eux.

L'HEPS est composé notamment d'une unité d'accueil temporaire de répit (UATR) et d'une organisation de soins à domicile (SAD), dont les missions et objectifs sont détaillés dans les documents annexés '[Mission de l'UATR de l'ADRET](#)' (DR A2c) et '[Mission de l'aide et soins à domicile de l'ADRET](#)' (DR A2d), ainsi que de logement intergénérationnels, dont la charte '[Vivre Ensemble à l'Adret](#)' figurant en annexe, définit les valeurs établies qui favorisent les liens sociaux et la convivialité entre les locataires.

L'Adret vise à améliorer la qualité de vie individuelle et collective en offrant des espaces de vie favorables au bien-être de ses habitants. Le concept architectural favorise les contacts, les échanges, la mixité sociale et le développement des liens sociaux.

L'objectif est que le locataire puisse être acteur de ses choix, qu'il s'implique dans les relations générationnelles et intergénérationnelles, dans le respect la bienveillance et la tolérance à l'égard de tous.

La lutte contre l'isolement et l'exclusion, la participation sociale, l'intégration et la solidarité sont mobilisés. L'entraide et les échanges sont considérés comme une force et un moyen de favoriser l'autonomie et l'épanouissement du locataire.

### Annexes :

- a) [Lignes de conduite APADE](#) (DR A2a)
- b) [Concept animation](#) (DR A2b)
- c) [Mission de l'UATR de l'ADRET](#) (DR A2c)
- d) [Mission de l'aide et soins à domicile de l'ADRET](#) (DR A2d)
- e) [Charte 'Vivre Ensemble à l'Adret'](#)
- f) [Concept de soins palliatifs](#) (DR A2e)